



DEPARTEMENT
de la
HAUTE-MARNE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



Séance ordinaire du 22 mars 2024



REF : 2024 / 024

Nombre effectif et légal
des Membres du Conseil
Municipal : 23

Nombre des Membres en
exercice : 23

Nombre des Membres
présents à la séance : 21

Nombre des votants
(présents + pouvoirs) : 23

L'an deux mil vingt-quatre, le 22 du mois de mars à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la ville de JOINVILLE, assemblé en son lieu ordinaire - salle du Conseil Municipal en Mairie -, sous la présidence de M. Bertrand OLLIVIER, Maire, pour la tenue de la session ordinaire, en suite de la convocation faite par M. le Maire de ladite ville le 18 mars 2024.

Présents : M. OLLIVIER - Mme JEAN DIT PANNEL - M. LAMBERT - Mme DI TULLIO - M. FLEURIGEON - M. MULLER - Mme FION - Mme HERAULT - M. ROZE - Mme HUMBLLOT - M. NIVELAIS - Mme ROBERT - M. VIALANEIX - Mme CHOMPRET - Mme MARQUELET - Mme BRINGAND - M. LEGENDRE - M. NEVEU - Mme PRATBERNON - M. MATTERA - Mme PATIN.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer

Absents excusés :

*M. TAILLANDIER avait donné pouvoir à M. LAMBERT
M. BOZETTI avait donné pouvoir à M. ROZE*

Absents : NEANT

Madame JEAN DIT PANNEL et Monsieur MATTERA ont été désignés pour remplir les fonctions de secrétaires de séance qu'ils ont acceptées.

OBJET : TRAVAUX DE VOIRIES QUARTIERS NEUFS : ROND-POINT MADELEINE, RUES DE LA GENEVROYE, SAINT-EXUPERY, DE LA MADELEINE, MERMOZ, CHEMIN DE SUZANNECOURT, ET GERARD SCHMITT

Monsieur le Maire explique que par délibération du 24 novembre 2022, (Numéro 2022/092), le Conseil Municipal a adopté les travaux de réhabilitation des rues ci-dessus énumérées ; le montant estimatif des travaux était de 1 368 158.36 € HT.

Cette somme comprenait également les travaux menés sur les rues Philippe Lebon et PN 49 (83 062.10 € HT), Gérard SCHMITT (55 500 € HT), de la Madeleine (69 184.50 € HT), chemin de Suzannecourt (65 849 € HT), soit un total de 273 595.60 € HT. Ces travaux prévisionnels n'ont pas tous été menés, ces opérations sont individuelles, dans le cadre d'un planning prévisionnel à moyen terme selon les nécessités.

Après étude, les réseaux des rues GENEVROYE, SAINT-EXUPERY, MERMOZ, ROND-POINT MADELEINE se sont révélés fragilisés, d'où la nécessité de les réhabiliter ; le montant prévisionnel ci-dessus a évolué.

L'appel d'offres lancé pour le Rond-Point de la Madeleine, la rue de la Genevroye, la rue Saint-Exupéry, la rue Mermoz, la rue des Tennis, s'est élevé à 1 367 242.55 € HT. Ce montant intègre les travaux d'assainissement, d'eaux usées, d'eau potable, eaux pluviales, espaces verts, éclairage public.

Il convient d'ajouter :

- Les travaux complémentaires de la Rue SAINT-EXUPERY : 75 229.50 € HT (non prévus dans le marché initial par le Maître d'œuvre),
- Les études préalables (ACI 3) : 33 178.15 € HT,
- Les opérations individuelles (Lebon-PN49, Madeleine, route de Suzannecourt, G. SCHMITT) : 220 500.57 € HT,
- Etude topographique (Cabinet BIGARI) : 920 € HT,
- La publicité : 386.30 € HT,
- La maîtrise d'œuvre ACI 3 marché : 21 000 € HT,
- L'enfouissement des lignes électriques SDED : 231 200 € HT,

Le montant total de ces opérations s'élève à 1 949 657.07 € HT.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident avec 22 voix POUR et 1 ABSTENTION (M. NEVEU) :

- Ⓢ **D'approuver** ces opérations,
- Ⓢ **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer les marchés correspondants,
- Ⓢ **De l'autoriser** à signer tout document concernant l'aboutissement de ce projet et de solliciter toute subvention sur ces opérations.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme
Le Maire de JOINVILLE, Bertrand OLLIVIER

